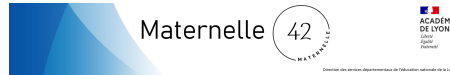


<https://maternelle-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article216>



Aménager les espaces pour une première scolarisation réussie

- PARCOURS DE L'ÉLÈVE - Première scolarisation -



Date de mise en ligne : jeudi 5 septembre 2024

Date de parution : 1 av. J.C.

Copyright © Maternelle 42 - Tous droits réservés

Lors des premières scolarisations, la prise en compte des besoins des élèves les plus jeunes de l'école maternelle implique un aménagement évolutif des espaces pour garantir un accueil adapté.

Ces besoins sont **affectifs, sensoriels, relationnels et moteurs**.

Tous les espaces de l'école sont questionnés pour concevoir des espaces sécurisés et sécurisants, évolutifs et soignés à partir des modalités d'apprentissage des jeunes enfants en particulier jouer et imiter, explorer et créer mais aussi ordonner et ranger.

Le document d'accompagnement des programmes "**Un aménagement de l'espace bien pensé**" constitue un point d'appui pour les enseignants. [Lien vers la ressource](#)

La réflexion engagée par les équipes enseignantes associe les ATSEM et s'articule autour de trois principes :

- **désencombrer l'espace** : stocker ce qui n'est pas utilisé hors de la classe, mutualiser les ressources (matériel, jeux...), limiter le nombre de tables et de chaises dans la classe
- **exploiter tous les espaces de l'école pour proposer des activités aux enfants** : couloirs, salle de repos, cour de récréation...
- **choisir et renouveler le matériel mis à disposition et à hauteur d'enfants** avec des rangements permettant leur autonomie.

Les effets d'un aménagement pensé à partir des besoins des enfants sont sensibles et constatés par tous : les adultes sont plus sereins et plus disponibles, les enfants sont plus actifs et plus calmes. **L'organisation des espaces favorise les interactions langagières entre enfants et entre adulte et enfants.**

Deux exemples de la mise en œuvre de cette démarche en classes de petite section dans le département de la LOIRE :

* Réserver la cour sur certains créneaux horaires aux plus petits de l'école qui devient alors un véritable lieu de découverte et d'exploration avec des plantations, des jeux de transvasement, d'activité physique (avec des véhicules de toutes sortes)/ un espace propice aux activités plastiques lorsque les feuilles de papier s'enroulent autour des arbres ou se déroulent au sol.

* Désencombrer les espaces des deux classes de PS adjacentes et renouveler leurs aménagements à chaque période scolaire.

En troisième période par exemple, les deux classes adjacentes s'ouvrent et chaque classe propose trois espaces spécifiques de jeu, vastes et bien aménagés mais aussi combinables entre eux (classe 1 : garage , transvasements, ferme ; classe 2 : poupée, cuisine, motricité fine). Les élèves se déplacent alors dans les espaces et entre les classes. Les enseignantes accompagnent l'activité des élèves par le langage et sont attentives aux progrès de chacun.

L'espace garage occupe la place centrale de la classe 1 et évolue à partir des jeux spontanés observés par l'enseignante.

Dans la classe 2, l'enseignante met en scène le bain des poupées au cœur de la classe.

* Lorsque les locaux le permettent ; attribuer deux salles attenantes à la classe de Petite section afin de permettre aux élèves de circuler librement.

Les adultes (enseignante et ATSEM) assurent par leur présence attentive une sécurité affective, engagent un dialogue avec chacun et accompagnent les explorations suscitées par le matériel mis à disposition.

L'enseignante organise ces espaces de manière à permettre à chacun de se déplacer, de choisir une activité qui l'intéresse et sur laquelle il va s'investir, seul ou avec un autre élève pour apprendre : la peinture peut cohabiter avec

Aménager les espaces pour une première scolarisation réussie

les jeux de construction et les activités motrices.

L'enseignante observe ses élèves en activité, remarque leurs progrès, les photographie pour en garder trace et le transmettre aux parents lors des rendez-vous individuels avec l'appui du « carnet de suivi des apprentissages ».